Intervention de Bernard Schmid, pour VISA

VISA, cela signifie *Vigilance Intersyndicale Antifasciste*. VISA est constituée en association depuis le début des années 2000 et regroupe des syndicalistes, essentiellement issus de la CGT, de la FSU et de Solidaires et plus marginalement de la CFDT, de la CNT (1 syndicat). Le Syndicat de la Magistrature et le SAF (Syndicat des Avocats de France) en font également partie.
VISA est issu du réseau *Ras l'Front*, créé en 1990. Il en était la commission syndicale, créée en 1995. Cette commission a rapidement gagné en autonomie dans la seconde moitié des années 90, pour la bonne raison que le travail se faisait avec des syndicalistes extérieurs et qu'il devenait nécessaire de proposer une « vitrine » pour travailler avec ces syndicalistes en tant que commission syndicale spécialisée sur la question antifasciste.
Le motif de création de cette commission était évident pour nous, à cette époque, comme réponse à l'intrusion de l'extrême droite sur le terrain syndical avec un discours national-social. Les jalons en sont les suivants : au congrès du FN de Pâques 1990, à Nice, où l'idéologue de l'époque, Bruno Maigret, avait accueilli la presse en disant « aujourd'hui les thèmes du congrès ce sont l'écologie et le social ». Les journalistes ont rétorqué qu'il s'agissait de thèmes étrangers au FN et qu'ils s'attendaient plutôt à des déclarations sur l'immigration et la sécurité. Maigret leur a répondu que sur ces derniers thèmes « les autres, ils font déjà bien le boulot pour nous. » Ce même week-end, le 1er avril 1990, le dimanche de Pâques, une réunion à Villepinte, animée par un jeune du RPR âgé de 35 ans, qui prendra plus tard la tête du parti – Nicolas Sarkozy – avait pour thème la restriction des prestations sociales et en particulier du RMI (devenu depuis le RSA), aux seuls nationaux, à savoir la thématique de la « préférence nationale » appliquée aux prestations sociales. Maigret a eu beau jeu de dire : « nous avons acquis nos victoires idéologiques. Maintenant, nous allons nous occuper d'autres thèmes puisque nous sommes la grande alternative à tous les partis de l'*establishment*, raison pour laquelle nous allons parler d'écologie et de social. » Cette hirondelle n'a pas fait le printemps, car l'annonce était isolée, mais après ce congrès les actes symboliques se sont multipliés avec la création de pseudo syndicats bruns, par le FN à partir de novembre 1995.

Curieusement, les premières structures syndicales d'extrême droite sont apparues au sein de l'appareil d'Etat, avec le *FN-Police* dès cette époque. Ce pseudo syndicat se présentera aux élections professionnelles avec un autre syndicat d'extrême droite, la FPIP (Fédération Professionnelle et Indépendante de la Police). Ensemble, ils réuniront 13% des voix, sans compter d'autres suffrages qui se sont alors portés sur d'autres syndicats de droite (ancêtres d'Alliance) tout aussi gangrénés par les idées d'extrême droite. Il y a eu également la création du *FN-Pénitentiaire* en février 1996, fondé à Montpellier par un ancien de *FO-Pénitentiaire*. D'autres syndicats ont été créés à la RATP et au TCL (Transports en Commun de Lyon). Ils mettaient en avant la dimension sécuritaire liée aux lignes de bus jugées dangereuses par les chauffeurs, suite à des caillassages.
Un coup d'arrêt a été mis à la création de ces pseudo syndicats par une contre-offensive à la fois syndicale et juridique de la part des organisations syndicales représentatives. Un arrêt de principe de la Cour de cassation du 9 avril 1998 – plutôt bienvenu – a fait valoir que les organisations qui mentionnent dans leurs statuts la « préférence nationale » ne peuvent se prévaloir de la qualité de syndicats,

puisqu'une partie des salariés y est exclue d'office, étant empêchée d'y adhérer ou d'être représentée par ce pseudo syndicat.
Dans la même période, il y a eu la présentation de listes cFNt aux élections prudhommales de décembre 1997 (depuis 2015, il n'y a plus d'élections mais des désignations des conseillers prudhommaux). Le contexte était évident pour nous.

Que fait VISA aujourd'hui ? VISA assure tout un corpus de formations syndicales et, dans la mesure du possible, intersyndicales, et il s'agit là d'un des principes qui fondent notre action : qu'il n'y ait aucune exclusive parce que l'offensive de l'extrême droite concerne tout le mouvement syndical. Même si chacune ou chacun d'entre nous nous sentons plus proche d'une orientation syndicale précise, nous sommes pour que tout le mouvement syndical résiste. Parce que l'extrême droite n'a pas d'amis dans le mouvement ouvrier et n'a pas d'amis dans le syndicalisme, si ce n'est des structures qu'elle-même crée ou contrôle. Il faut que chacun et chacune qui fait le boulot de démasquer la démagogie sociale de l'extrême droite ou résister à l'avancée de l'extrême droite et de ses idées, dans le monde du travail, soit bienvenu.e et il ne doit pas y avoir d'exclusive mais l'unité la plus absolue sur cette question, parce que tout le monde est menacé. J'ai le plus grand désaccord du monde avec une dame qui s'appelle Nicole Notat. Je n'ai été qu'une seule fois d'accord avec elle, dans toute ma vie militante, à la fin des années 90 quand elle avait déclaré : « *Le Front National, ça n'arrive pas qu'aux autres.* » Ce qu'elle voulait dire, c'est qu'aucune organisation syndicale n'est à l'abri qu'il s'installe des sympathies pour l'extrême droite en son sein, dans les structures de base. C'est malheureusement vrai pour tout le monde, y compris pour la CGT, la FSU et Solidaires. Des études de sortie des urnes ont été réalisées quant à cette porosité. Depuis le 1er tour de l'élection présidentielle du 23 avril 1995, on constate une stabilité dans les tendances. Globalement, ça monte pour le pourcentage de salarié.es qui se déclarent proches de l'extrême droite. Le plus fort taux correspond aux salarié.es qui ne revendiquent aucune proximité avec un syndicat. En lien avec une appartenance ou une proximité syndicale, les taux plus forts correspondent à la CFTC et à FO. La proportion est moindre, mais cependant elle existe aussi chez les électeurs et électrices salarié.es se déclarant proches de la CGT ou encore de Solidaires.

VISA assure des formations et édite une newsletter, disponible gratuitement sur abonnement à partir de notre site (https://visa-isa.org/). Nous éditons également des brochures et des livres. En juin, sortira ,aux excellentes éditions Syllepse, un ouvrage sur l'extrême droite internationale, avec des contributions d'auteurs-trices et de syndicalistes de nos rangs sur différents pays comme l'Allemagne, la Finlande, l'Autriche (https://www.syllepse.net/nouveaux-fascismes-_r_21_i_1131.html). VISA a réalisé une dizaine de brochures qui sont vendues à prix coûtant (2 €) sur le décryptage des programmes de l'extrême droite. Plusieurs livres ont été édités, dont trois tomes sur les mairies brunes, à partir des municipales de 2014, lorsque l'extrême droite s'était emparée d'une quinzaine de mairies, dont une douzaine pour le FN (il y avait également la Ligue du Sud, à Orange et à Bollène, dans le Vaucluse). Ces ouvrages sont issus d'une chronologie de ces mairies qui était mise à 3 à 4 fois par an.
Depuis l'élection de 89 (en juin 2022), puis 124 député.es RN à l'assemblée nationale (en juillet 2024), le site de VISA suit les votes de ces élu.es, comme ceux

d'ailleurs des 27 élu.es RN au Parlement européen. Nous publions des décryptages de ces votes.

VISA intervient, comme il le fait aujourd'hui pour *Ripostes*, comme cela été le cas au dernier congrès de l'UNEF, à Nanterre. Nous le faisons dans les congrès syndicaux de la CGT et y compris ceux de la CFDT, lorsque nous sommes invités. Pareillement pour les formations où nous sommes invités pour nous adresser directement aux adhérent.es pour les armer à discuter avec les salarié.es autour de la machine à café. Nous y apportons du matériel et y décryptons les matériaux de l'extrême droite.
On peut nous inviter à tout moment et nous avons même mis au point des formations de formateurs-trices, pour nous former en interne à ce type d'intervention.
Dans la mesure du possible, nous souhaitons que ces cessions de formation se déroulent dans un cadre intersyndical, mais nous ne renonçons cependant (dans la limite de ce qui est matériellement possible) à aucune intervention.